

CENTRE de GESTION

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

d'EURE-ET-LOIR

Séance du 4 juillet 2024

Nombre de membres

27

Nombre de présents

11

Pouvoirs :

6

Nombre d'absents

16

Nombre de votants

17

Quorum

14

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 juillet 2024 à 14h00, le Conseil d'Administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir dûment convoqué le 24 juin 2024 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bertrand MASSOT.

Etaient présents :

- François BELHOMME, Maire d'EPERONN,
- Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, adjointe au Maire de NOGENT-LE-ROTRON,
- Martine BOUILLARD, Adjointe au Maire du COUDRAY,
- Michel CHARPENTIER, Maire de FONTENAY-SUR-EURE,
- Alain CONTREPOIS, Conseiller municipal de CHARTRES,
- Jean-Luc DUCERF, Maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN,
- Philippe GALIOTTO, Maire de COLTAINVILLE,
- Jacky GAULLIER, Maire de SAINT-GEORGES-SUR-EURE,
- Bernard GOUIN, Vice-Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BONNEVALAIS,
- Evelyne LEFEBVRE, Conseillère Départementale d'Eure-et-Loir,
- Bertrand MASSOT, Maire de LUISANT,
- Benoit PELLEGRIN, Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE BEAUCE,

Pouvoirs :

- Benoît DELATOUCHE, Maire de BARJOUVILLE, a donné pouvoir à Jean-Luc DUCERF,
- Hélène DENIEAULT, Maire de CHALLET, a donné pouvoir à Philippe GALIOTTO,
- Patrick LAFAVE, Conseiller communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES FORETS DU PERCHE, a donné pouvoir à Benoit PELLEGRIN,
- Corine LE ROUX, Maire de BOUTIGNY-PROUVAIS, a donné pouvoir à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU,
- Martine MOKHTAR, Administratrice du CCAS de CHARTRES, a donné pouvoir à Alain CONTREPOIS,
- Jean-Louis RAFFIN, Maire de CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS, a donné pouvoir à Bertrand MASSOT,

Absents excusés :

- John BILLARD, Maire du FAVRIL,
- Marie-Pierre DAVID, Adjointe au Maire de LEVES,
- Sylvie HONNEUR-BUCHER, Conseillère départementale d'Eure-et-Loir,
- Damien STEPHO, Maire de VERNOUILLET,
- Max VAN DER STICHELE, Maire de VER-LES-CHARTRES,

Absents :

- Ghizlan CHOUAYB, Conseillère municipale de CHATEAUDUN,
- Lydie GUERIN, Administratrice de la CAISSE DES ECOLES DE DREUX,
- Olivier MARCADON, Maire adjoint de LUCÉ,
- Caroline VABRE, Adjointe au Maire de DREUX,

Secrétaire de séance :

- Martine BOUILLARD

Assistaient également :

- Céline ROUSSET, Directrice Générale
- Oriana CAUQUIS, Responsable du pôle Gestion des Ressources et Archives
- Gabrielle BARRETT-JACQUET, Responsable du pôle carrière et conseils juridiques en ressources humaines
- Isabelle CALLARD, Adjointe au payeur départemental



Délibération 2024 – D – 26

Conseil

Séance du 4 juillet 2024

Objet : Approbation du rapport d'activités 2023

Exposé de Bertrand MASSOT, Président

Conformément à l'article 27 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, le Conseil d'administration du Centre de gestion approuve le rapport d'activités préparé par le Président.

Le Président présente le rapport d'activités 2023.

Il est demandé au Conseil d'administration :

- d'approuver le rapport d'activités 2023 du Centre de gestion

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le rapport d'activités 2023 du Centre de gestion

Le Président,

Bertrand MASSOT



Certifié exécutoire compte tenu

De la transmission en préfecture le : 09/07/24

De la publication le :

Par délégation,

La Directrice Générale

Envoyé en préfecture le 09/07/2024

Reçu en préfecture le 09/07/2024

Publié le

ID : 028-282800374-20240704-2024_D_26-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023

Envoyé en préfecture le 09/07/2024

Reçu en préfecture le 09/07/2024

Publié le

ID : 028-282800374-20240704-2024_D_26-DE



LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2023 a été marquée par un dynamisme et une mobilisation forte au sein du centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir. Dans un contexte de transformation et d'innovation, nous avons déployé des efforts considérables pour améliorer nos services et répondre aux attentes croissantes des collectivités et de leurs agents.

Un déploiement intensif de notre service de médecine préventive

Le lancement du service de médecine préventive a été au cœur de nos priorités. Dès le 1^{er} janvier 2023, les collectivités ont commencé à intégrer ce nouveau service, marquant ainsi une étape cruciale dans notre mission de prévention. Le déploiement de l'application MEDTRA a optimisé le suivi médical des agents et le recrutement d'une infirmière en santé au travail a renforcé notre équipe. De nouvelles antennes ont vu le jour à Dreux, Châteaudun, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien et Les Villages-Vovéens, étendant ainsi notre couverture territoriale.

Cependant, la résiliation par SISTEL des conventions d'adhésion pour les collectivités et les établissements publics de moins de 50 agents programmée au 1^{er} janvier 2024 a été un défi majeur à relever. De nombreuses demandes d'adhésions, de ce fait imprévu, ont dû être mises en suspens dans l'attente du renforcement du service de médecine préventive.

Une consolidation de la mutualisation régionale

La mise en place de la médiation préalable obligatoire entre les six centres de gestion a été un pas significatif vers une meilleure gestion des conflits. Pour garantir la neutralité, les dossiers de saisine des collectivités euréliennes ont été confiés au CDG45, tandis que nous nous occupons des médiations pour le CDG45.

La Conférence régionale de l'emploi, tenue le 23 mars 2023 dans le Loiret, a été un moment fort de concertation et de partage.

Enfin, le déploiement des conventions de participation en santé et en prévoyance sur 4 départements de la région Centre-Val de Loire permet à de nombreuses collectivités de bénéficier d'une couverture renforcée pour leurs agents.

Concertation et engagement au cœur de nos missions

Mon souhait d'être au contact des élus du territoire s'est traduit, en 2023, par l'organisation de la 3^e édition des réunions cantonales, depuis le début de mon mandat, pour recenser les besoins des collectivités et recueillir la parole des élus, vis-à-vis du fonctionnement et des services développés par notre centre de gestion. Cette consultation permet d'ajuster nos missions et de mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en son sein.

Dans ce cadre, 2023 a vu le renforcement de notre équipe dédiée à la santé et à la prévention. L'arrivée d'une deuxième ingénieure en prévention des risques et d'une technicienne en fin d'année a permis de relancer l'accompagnement à la réalisation du document unique qui fait présentement défaut dans 40% des collectivités du département.

Répondre aux enjeux de productivité par la dématérialisation

L'année 2023 a été marquée par une avancée significative vers la dématérialisation. La poursuite du chantier des instances paritaires et la mise en place d'interfaces entre notre SIRH CIRIL et les applications développées par le GIP informatique des centres de gestion ont permis une gestion plus efficace et centralisée de la carrière des agents. L'outil IOTA, dédié à la fonction d'inspection, et l'application de dématérialisation des cotisations ont considérablement simplifié nos processus internes.

Des outils de communication au service de notre attractivité

En 2023, nos efforts de communication se sont concrétisés par la préparation de notre nouveau site internet, lancé début 2024, offrant une ergonomie améliorée et une base documentaire facilitant l'accès à ses ressources et valorisant ses contenus. La refonte graphique de nos documents et la mise en avant d'événements à travers des vidéos témoignent de notre volonté de moderniser notre image et de renforcer notre visibilité.

Contribuer à améliorer le cadre de travail des agents

Sur le plan interne, nous avons modernisé notre gestion du temps de travail et renouvelé notre infrastructure téléphonique adaptés aux évolutions du télétravail. L'agrandissement de notre salle de réunion et l'arrivée d'un agent technique pour l'entretien du bâtiment témoignent de notre engagement à améliorer nos conditions de travail.

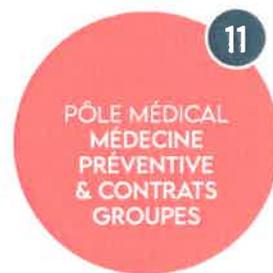
En conclusion, l'année 2023 a été une année de défis relevés et de projets ambitieux pour le CDG28. Nous avons su innover, nous adapter et renforcer notre offre de services. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à ces succès et restons déterminés à poursuivre sur cette voie en 2024.

Bertrand Massot

Président du centre de gestion
de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir



SOMMAIRE



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

-  **JANVIER**
Inauguration officielle du service de médecine préventive
-  Ouverture des adhésions aux conventions de participation santé & prévoyance (protection sociale complémentaire)
-  **FÉVRIER**
Participation à la 1^{ère} édition de la quinzaine de l'emploi public en Centre-Val de Loire
-  **MARS**
Café Boostemploi à Bonneval
-  **AVRIL**
Forum de l'alternance, Chartrexp
-  Examen professionnel technicien principal 2^e classe (avancement de grade et promotion interne)
-  **JUIN**
Journée internationale des Archives
-  **JUIN JUILLET AOÛT**
Réunions À la rencontre des élus dans les cantons
-  **SEPTEMBRE**
Concours animateur
-  Ouverture des lieux de visite du service de médecine préventive aux Villages Vovéens et Auneau-Bleury-Saint-Symphorien
-  **NOVEMBRE**
Adoption du protocole d'accord sur l'exercice des droits syndicaux entre le centre de gestion et les organisations syndicales représentatives



JANVIER

Installation des nouvelles instances paritaires : CAP, CCP, CST et FSSCT suite aux élections professionnelles du 8 décembre 2023 et calculs des temps syndicaux



MARS

Participation à la conférence régionale pour l'emploi à Olivet (45) en partenariat avec les CDG 18, 37, 36, 41 et 45. Sur le thème *Attirer de nouveaux talents et préserver les agents*, la conférence a réuni plus de 200 participants.



JUILLET

Lancement du dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes



Nomination des 2 référents déontologues et laïcité



OCTOBRE

Café Seniors Boostemploi à Chartres



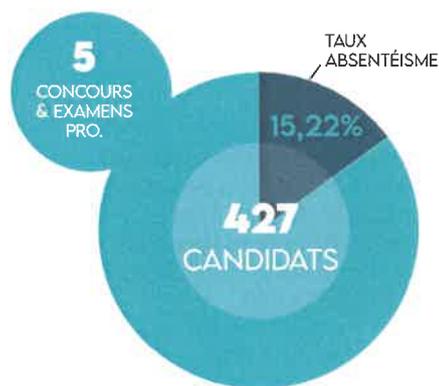
NOVEMBRE

Café Boostemploi à Épernon



POLE ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI TERRITORIAL

CONCOURS & EXAMENS PROFESSIONNELS



69
POSTES OUVERTS



117
CANDIDATS ADMIS



106 584€
COÛT ORGANISATION

CONCOURS
Animateur
Agent de maîtrise espaces verts
Agent de maîtrise restauration

EXAMEN PROFESSIONNEL
Technicien principal 2^e classe
(avancement de grade et promotion interne)

TEMPS FORTS 2023

- En janvier, arrivée de Céline Marc, secrétaire de Mairie itinérante pour l'Intérim territorial spécialisée missions d'expertise en finances et tutorat en urbanisme (+200% d'activité sur les missions tutorat en 2023)
- En mars, participation à la *Quinzaine de l'emploi* : 18 rencontres individuelles, 15 entretiens téléphoniques, 5 personnes en atelier
- 2 fonctionnaires momentanément privés d'emploi (FMPE) sortis du dispositif
- 113 personnes rencontrées lors des 7 réunions d'information sur la filière secrétaire de Mairie en Eure-et-Loir

BOURSE DE L'EMPLOI

CONSEIL EN RECRUTEMENT

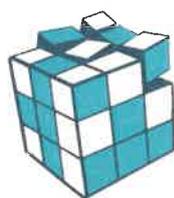


6 102€
facturés en 2023
- 21% par rapport à 2022

La prestation *Conseil en recrutement* a connu, en 2023, le contrecoup d'une baisse d'activités lors du premier semestre 2022.

Depuis le mois de novembre 2023, le service *Conseil en recrutement* gère également la bourse de l'emploi offrant de nouvelles synergies à cette prestation.

CONSEIL EN ORGANISATION



3 MISSIONS RÉALISÉES

Le service *Conseil en organisation* accompagne les collectivités et les établissements publics euréliens dans l'atteinte de leurs objectifs par des solutions opérationnelles et adaptées s'appuyant sur une expertise méthodologique et technique.

3 missions ont été finalisées pour un montant de 3 820€.



1 397 offres publiées



-9% offres d'emploi par rapport à 2022



14 entretiens conseil emploi

RENCONTRES EMPLOI

Participation à 5 forums emploi et 8 interventions en lycée professionnel, 231 demandeurs d'emploi reçus, participation à la *Quinzaine de l'emploi*.

INTÉRIM TERRITORIAL



1 042
JOURS

2^e année consécutive avec plus de 1 000 vacations annuelles



22
VACATAIRES

7 RECRUTEMENTS

RAPPORT SOCIAL UNIQUE



• 83% de retours effectifs +2,5% par rapport à 2022

• 373 collectivités validées +27,7% par rapport à 2022



14
LAURÉATS

13 lauréats ont été recrutés suite à leur formation secrétaire de Mairie.



FILIÈRE SECRÉTAIRE DE MAIRIE



PÔLE GESTION DES RESSOURCES ET DES ARCHIVES & COMMUNICATION

LE BUDGET 2023 EN CHIFFRES

ACCOMPAGNEMENT À LA GESTION DES ARCHIVES



10

COLLECTIVITÉS
ACCOMPAGNÉES



237

JOURS
D'INTERVENTION
+38% par rapport à 2022
+104% par rapport à 2021



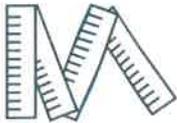
7

DIAGNOSTICS
RÉALISÉS



4

INTERVENTIONS
TERMINÉES



482

MÈTRES LINÉAIRES
TRAITÉS
+227% par rapport à 2022



12 567

KILOMÈTRES
PARCOURUS



78 794

EUROS DE RECETTE
+5% 7% par rapport à 2022

L'activité soutenue du service *Accompagnement à la gestion des Archives* rencontre un fort succès avec un calendrier d'intervention complet en 2023.

COMMUNICATION

90

supports print produits
(brochure, affiche, formulaire...)

800

abonnés LinkedIn

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

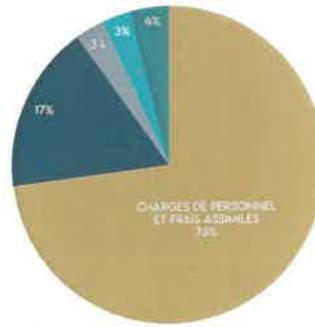


DÉPENSES
2 942 594€



RECETTES
2 979 693€

DÉPENSES 2023



- CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

94% des recettes proviennent des activités des services, cotisations obligatoires et additionnelles comprises.

%

Les taux de cotisation restent inchangés depuis 2022

- taux obligatoire : 0,80%
- taux additionnel : 0,30%
- taux de contribution : 0,084%
- taux additionnel médecine préventive : 0,43%

LES MOYENS GÉNÉRAUX



+ 0,8%
par rapport
à 2022



- 13,1%
par rapport
à 2022

- Fin du rattrapage des exercices antérieurs
- Soutien de l'activité en raison de la facturation de la protection sociale complémentaire et la médecine préventive



712

fiches de paie
+ 3,8% par rapport
à 2022

Augmentation
du nombre d'agents
et de vacataires



6

Conseils d'administration

62

délibérations

- 21,5%
par rapport
à 2022



14 741
courriels entrants

- 38,4%
par rapport
à 2022



2 211
courriers entrants

- 23%
par rapport
à 2022



9 364
courriers sortants

Les tendances 2023 sont la conséquence des volumes exceptionnels de 2022 liés à l'organisation des élections professionnelles. Les envois électroniques sont privilégiés, de plus en plus d'actes (arrêtés, contrats) sont transmis par cette voie.

POLE GESTION DES CARRIÈRES

TEMPS FORTS 2023

- Mise en œuvre de réformes statutaires :
 - revalorisation indiciaire au 1^{er} juillet ;
 - réformes des catégories B et C en octobre ;
 - réforme de la Police municipale en décembre ;
 - revalorisation indiciaire au 1^{er} janvier 2024.
- Mise à jour de la base documentaire incluant plus de 2000 entrées en vue de sa migration vers le nouveau site Internet ouvert en 2024 par les Pôles *Gestion des Carrières* et *Conseil Ressources humaines*.
- Arrivée d'une 3^e juriste en mars au *Conseil Ressources humaines* formée pendant l'année
- Organisation des ateliers *Carrière* en fin d'année

Après une année 2022 exceptionnelle en raison de nombreuses réformes et de l'organisation des élections professionnelles, l'activité reste soutenue en 2023 avec la mise en œuvre de réformes statutaires concernant un grand nombre d'agents.

DROIT SYNDICAL

- Décharges d'activités de services (DAS)
 - DAS 2022 remboursées en 2023 : 16 485€
 - DAS 2023 : 51 000€ soit 1870 heures
- Calcul des nouveaux contingents : 1 500 heures par mois pour 4 organisations syndicales
- Publication du guide sur le droit syndical par la coordination juridique régionale
- Signature du protocole d'accord sur l'exercice des droits syndicaux
- Mise à disposition de locaux au CDG28

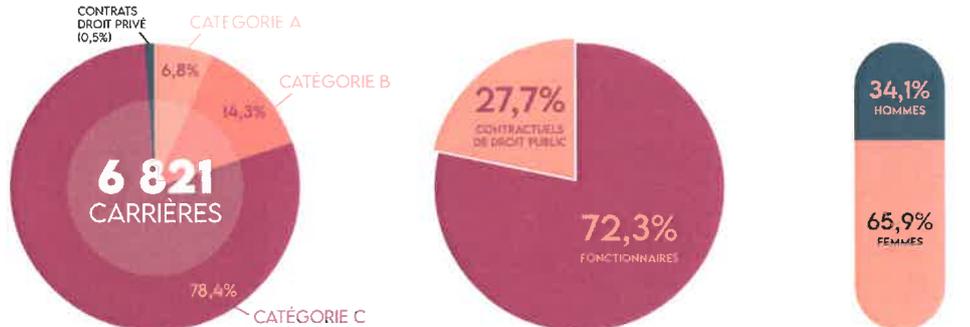
RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉLUS



8
RENDEZ-VOUS
PERSONNALISÉS
COLLECTIVITÉS AFFILIÉES

Si les rendez-vous ont doublé par rapport à 2022, les sollicitations restent à un niveau plus faible que 2021 (15 rendez-vous).

LE SUIVI DE LA CARRIÈRE



- 2023 marque une légère augmentation des recrutements pour les catégories B et C (+3%), les recrutements en catégorie A restent stables (-0,4%), les effectifs globaux évoluent de +2,6% ;
- la proportion de recrutement de contractuels par rapport aux fonctionnaires poursuit sa progression (+9%). Cette augmentation s'explique notamment par la saisie, à partir de 2023, de tous les types de contrat (notamment saisonniers) par Pôle *Gestion des carrières* pour la mise à jour de la base de données du logiciel de la médecine préventive.

SAISIE DES ARRÊTÉS



16 890
ACTES SAISIS
- 22,94%

Le nombre d'actes a fortement baissé au regard de 2022 tout en restant à un niveau élevé en raison des revalorisations au 1^{er} janvier 2023 des agents de catégorie C et de certains agents de catégorie B.

PROMOTION INTERNE



97
DOSSIERS
INSTRUITS
22 inscrits
sur listes d'aptitude

Le nombre de candidats reste stable alors que le nombre d'inscription sur listes d'aptitude diminue fortement (-31,25%) malgré une très faible baisse du nombre de possibilités. Aucun dossier reçu pour des cadres d'emplois disposant de possibilité de nomination tels que attaché de conservation du patrimoine, conseiller socio-éducatif ou éducateur des APS.

CONSEIL STATUTAIRE



1 285
RÉPONSES
- 7,4%

Le nombre de questions traitées connaît une légère baisse entraînant une amélioration du délai moyen de traitement. Malgré un déménagement et l'absence d'une gestionnaire pendant 3 mois, le Pôle a maintenu la continuité du service, les délais de traitement et la réactivité des réponses aux collectivités.



4
JOURS
DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT
5,08 en 2022

PÔLE CONSEIL RESSOURCES HUMAINES

LE CONSEIL JURIDIQUE

667
RÉPONSES
- 25% par rapport à 2022

9,90
JOURS
DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT
5,64 jours en 2022

22
NOUVELLES
FICHES THÉMATIQUES
ET MODÈLES D'ACTE
+ 60 mises à jour

- Après une augmentation importante de volume pendant les années COVID (2020-2021), le nombre de réponses est revenu à un niveau légèrement inférieur aux années 2017-2019 : renvoi vers les fiches thématiques, volume important de questions en 2022 sur les élections professionnelles.
- Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation du délai moyen de traitement : mise en place des instances CCP et CST, reprise de plus de 1000 fiches thématiques et modèles d'acte pour la base documentaire du nouveau site Internet, accompagnement à la prise de poste d'une 3^e juriste, paramétrage du logiciel AGIRHE (dématérialisation des instances paritaires).

SECRÉTARIAT DES INSTANCES PARITAIRES

CST

6
RÉUNIONS
+1 RÉUNION D'INSTALLATION
- 31,8% par rapport à 2022
hors dossiers transmis en FSSSCT

Mise en place du CST dès janvier suite aux élections professionnelles du 8 décembre 2022, le Comité social territorial (CST) remplace le CT, le secrétariat de la formation spécialisée FSSSCT est confié au Pôle Santé au travail. L'absence de réforme importante en 2023 nécessitant la saisine préalable du CST et le traitement de nombreux dossiers LDG les années précédentes expliquent la baisse d'activité.

CAP

11
SÉANCES
+2 RÉUNIONS PRÉPARATOIRES
+1 RÉUNION D'INSTALLATION
- 37,5% par rapport à 2022

Mise en place des CAP dès janvier suite aux élections professionnelles de décembre. Peu de saisines en 2023, les dossiers concernant principalement des révisions de comptes-rendus d'évaluation et des refus de titularisation. L'activité de secrétariat a été cependant très soutenue avec la réunion d'installation des CAP et les réunions pour la dématérialisation des instances mise en place en novembre.

CCP

3
RÉUNIONS
+1 RÉUNION D'INSTALLATION
2
DOSSIERS

Mise en place de la CCP unique dès janvier suite aux élections professionnelles. L'activité de la CCP reste réduite en 2023.

CONSEIL DISCIPLINE

9
SÉANCES
8 séances fonctionnaires (CAP)
1 séance contractuels droit public (CCP)

L'activité du conseil de discipline pour les fonctionnaires a doublé par rapport à 2022, elle reste stable pour les contractuels.

MISSIONS FACULTATIVES

ACCOMPAGNEMENT RETRAITE

37
DOSSIERS TRAITÉS
48,7% en réalisation
-47,9% par rapport à 2022

4 327€
PARTICIPATION COLLECTIVITÉS
-15,7% par rapport à 2022

1 100€
PARTICIPATION CNRACL
-12% par rapport à 2022

Si l'on constate une forte baisse de l'activité retraite, il est à noter une augmentation régulière des demandes d'intervention de liquidation en réalisation *en lieu et place* (+15%) pouvant être liée à un manque de temps ou de technicité.

ALLOCATIONS CHÔMAGE

32
DOSSIERS TRAITÉS
+3% par rapport à 2022

572
CONSEILS PAR COURRIERS
-14,7% par rapport à 2022

8 514€
PARTICIPATION COLLECTIVITÉS
+4% par rapport à 2022

L'activité chômage reste stable avec un nombre de nouveaux dossiers constant (10). Il est à noter que les réformes successives augmentent les cas d'ouverture au chômage et complexifient l'instruction des dossiers.

REPRISE SERVICES ANTÉRIEURS DES CONTRACTUELS À LA NOMINATION STAGIAIRE

49
DOSSIERS TRAITÉS

2 669€
PARTICIPATION COLLECTIVITÉS

MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE (MPO)

- Convention régionale de déport automatique au profit du CDG45 à compter du 1^{er} juillet 2023 : les sollicitations pour une MPO par un acteur public eurélien sont assurées par le CDG45 et réciproquement.
- 4 nouvelles adhésions pour 2023 portant un total de 12 adhérents.

RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE ET LAÏCITÉ

- Nomination de 2 référents déontologues laïcité extérieurs au CDG28 en juillet
- 8 saisines : 3 (agents), 5 (collectivités)



PÔLE MÉDICAL CONSEIL MÉDICAL & CONTRATS GROUPES

SECRÉTARIAT MÉDICAL

Gestion du secrétariat des expertises médicales des 2 médecins agréés conventionnés hébergés dans les locaux du centre de gestion



280 expertises réalisées en 2023
-42% par rapport à 2022

- **104** rapports d'expertises médicales rédigés (+ 15,5% par rapport à 2022)
- **38 ½** journées de présence (-47,5% par rapport à 2022)
- **56%** concernent des agents territoriaux, **44%** concernent des agents des autres fonctions publiques

CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE



272 collectivités et établissements publics adhérents, dont 33 collectivités de plus de 30 agents.



4 252 agents couverts
1 078 contractuels assurés



La pyramide des âges, en champignon, révèle une population vieillissante qui impacte la nature des arrêts : 72% maladie ordinaire, 18% accident du travail, 7% longue maladie/durée et 3% maternité. Le taux d'absentéisme est inférieur à la moyenne nationale : 9,3% (9,9% en 2022).

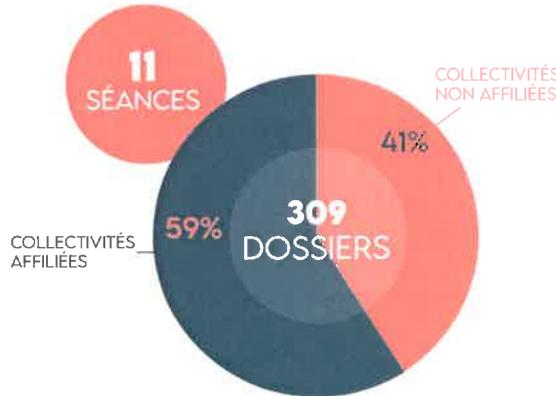


Des négociations ont été menées en 2023, aboutissant aux revalorisations suivantes :

- Formule tous risques sans franchise pour les petites collectivités, augmentation du taux de cotisation de 6,89% à 9,85% (+43%) soit une variation de prime de 300 000€ ;
- 7 collectivités supérieures à 30 agents ont fait l'objet d'une revalorisation pour un montant de prime supplémentaire de 130 000€.

Une procédure de renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire a été lancée fin 2023 : 260 mandats dont 36 pour des collectivités supérieures au seuil.

CONSEIL MÉDICAL FORMATION RESTREINTE



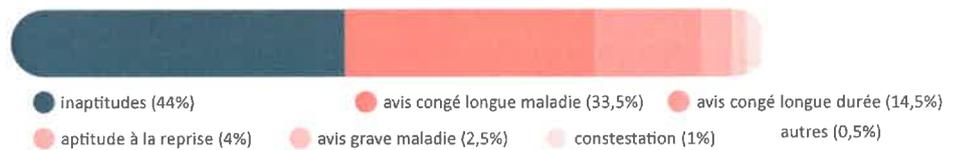
-6% dossiers présentés par rapport à 2022 : les réformes de l'instance créent des reports vers les autorités territoriales et les médecins agréés

1997 courriers & courriels envoyés (2221 en 2022)

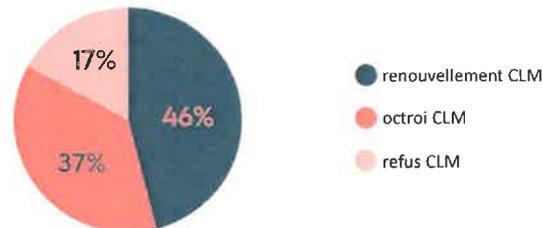
53% avis favorables rendus par le Conseil médical formation restreinte

3 saisines du Conseil médical supérieur confirmant l'avis du Conseil médical

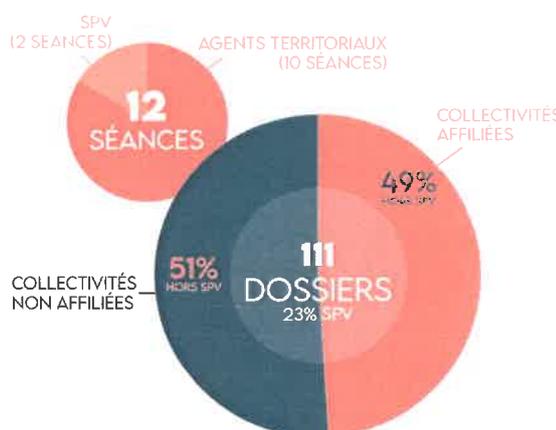
RÉPARTITION DES AVIS PAR NATURE



FOCUS AVIS CONGÉ LONGUE MALADIE



CONSEIL MÉDICAL FORMATION PLÉNIÈRE



-19% dossiers présentés par rapport à 2022

+16% dossiers de retraite invalidité instruits (dont 1 refus) 43 dossiers contre 37 en 2022



PÔLE MÉDICAL MÉDECINE PRÉVENTIVE & PSC

TEMPS FORTS 2023

MÉDECINE PRÉVENTIVE

4 682
agents suivis

- 3 461 agents territoriaux (85 collectivités adhérentes dont le Conseil départemental)
- 1 221 agents de l'État

2 007
visites

- visite d'embauche (41)
- visite à la demande de l'agent (65)
- visite à la demande de l'employeur (105)
- visite périodique (1786)
- 8% visites non honorées (153)
- 2 campagnes de vaccination

- 560 770€ budget de fonctionnement
- 25 000€ dotation de l'État en investissement

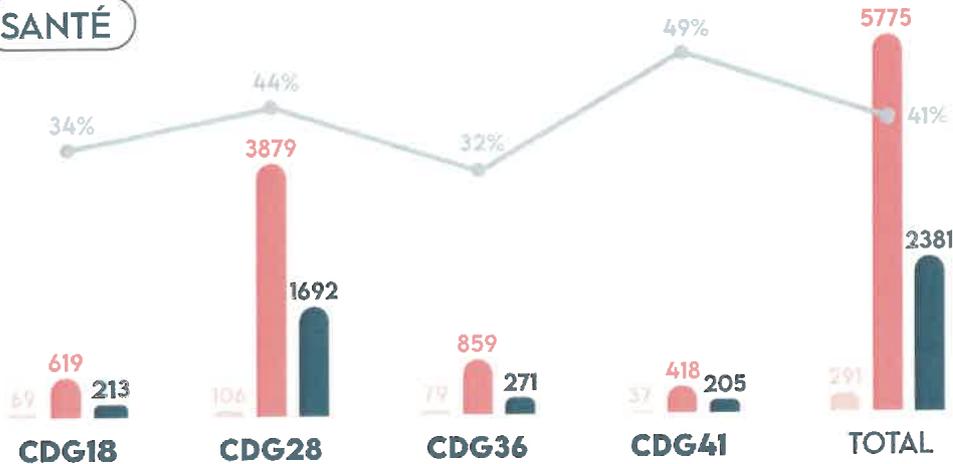


- Inauguration du service de médecine préventive le mercredi 25 janvier 2023 en présence de Françoise Souliman, Préfet d'Eure-et-Loir, et du CDG41, contributeur de la mise en œuvre du service par ses retours d'expériences.
- Arrivée d'une infirmière, Béatrice Guignard, en juillet

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Les conventions de participation en santé et en prévoyance ont pris effet au 1^{er} janvier 2023.

SANTÉ

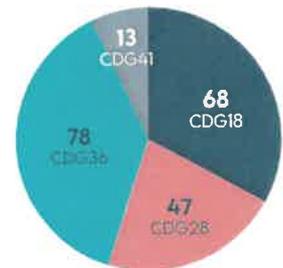


MONTANT DES PRESTATIONS VERSÉES EN 2023



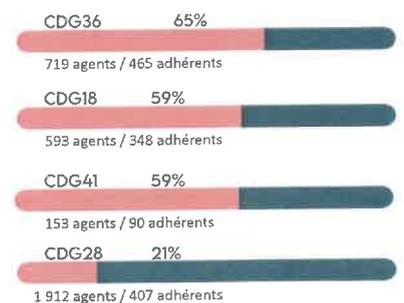
PRÉVOYANCE

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES



206 collectivités ou établissements publics employant 3 377 agents dont 1 310 (39%) adhérents à la prévoyance

TAUX D'ADHÉSION

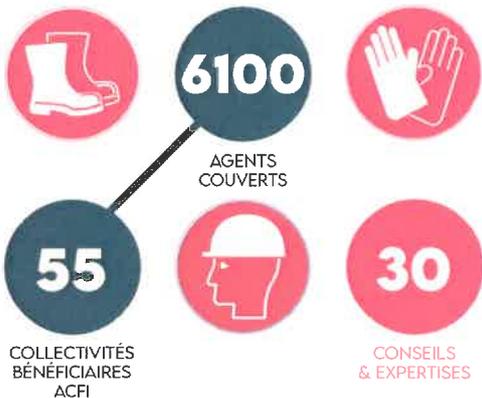


PÔLE SANTÉ AU TRAVAIL

TEMPS FORTS 2023

- Ouverture de la prestation *Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexiste*
- Arrivées de 3 nouveaux agents : 2 prévention des risques professionnels, 1 insertion & maintien dans l'emploi
- 227 participants aux formations et aux ateliers prévention, psychologie du travail et maintien dans l'emploi
- Forte hausse de la demande des collectivités pour la réalisation d'entretiens psychologiques individuels agents et managers (15 en 2023, 5 en 2022)

PRÉVENTION RISQUES PROFESSIONNELS

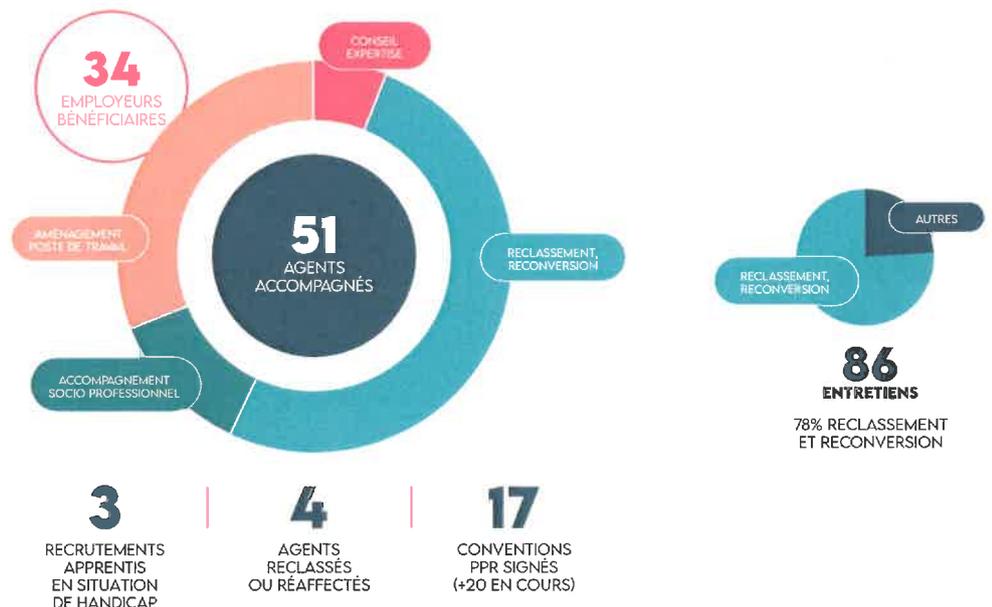


- Document unique : 3 prestations de réalisées et 1 en cours, activité stable avec une hausse de jours d'intervention (collectivités avec plus d'agents)
- FSSSCT : 63 dossiers traités (-26% par rapport à 2022)
- Conseil : 40 réponses à des demandes spécifiques en matière de prévention des risques professionnels (+33% comparé à 2022)

MISE À DISPOSITION TRAVAILLEUR SOCIAL

2 agents accompagnés,
1 établissement public bénéficiaire

L'INSERTION ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Développement de l'activité autour de l'insertion des personnes en situation de handicap : participation à des forums et salons de l'emploi, partenariat avec CAP Emploi, rencontres avec les acteurs du handicap.

PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL



1 Première intervention auprès de l'État avec la réalisation de 2 prestations au bénéfice de la protection judiciaire de la jeunesse, ministère de la justice

AUX CÔTÉS DES EMPLOYEURS EURÉLIENS

BUREAU EXÉCUTIF



Bertrand Massot
Président

5^e Vice-Président du Conseil départemental en charge de l'Enfance, de la Famille, de l'Habitat, de l'Insertion et de l'Emploi
Maire de Luisant



Martine Bouillard

1^{ère} Vice-Présidente en charge
de la santé et de l'action sociale
Adjointe au Maire du Coudray



Jean-Luc Ducerf

2^e Vice-Président en charge
de la gestion des carrières et des finances
Maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien



Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU

3^e Vice-Présidente
en charge des concours et
des examens professionnels
Adjointe au Maire
de Nogent-le-Rotrou



Sylvie HONNEUR-BUCHER

Administratrice déléguée
en charge de l'emploi
Conseillère départementale



36

AGENTS

TERRITORIAUX

+7 PAR RAPPORT À 2022



1

APPRENTIE



1

NOMINATION

STAGIAIRE



22

VACATAIRES

2 départs

- 1 fin de contrat (apprentissage communication)
- 1 agent parti en disponibilité

11 arrivées

- 4 fonctionnaires :
 - 2 Pôle Santé au travail ;
 - 1 Pôle Médical ;
 - 1 Pôle Accompagnement vers l'emploi territorial.
- 2 référents déontologue et laïcité
- 3 contractuels :
 - 1 Pôle Conseil RH ;
 - 1 Pôle Santé au travail ;
 - 1 Pôle Médical.
- 1 apprentie communication
- 1 agent mise à disposition au service technique

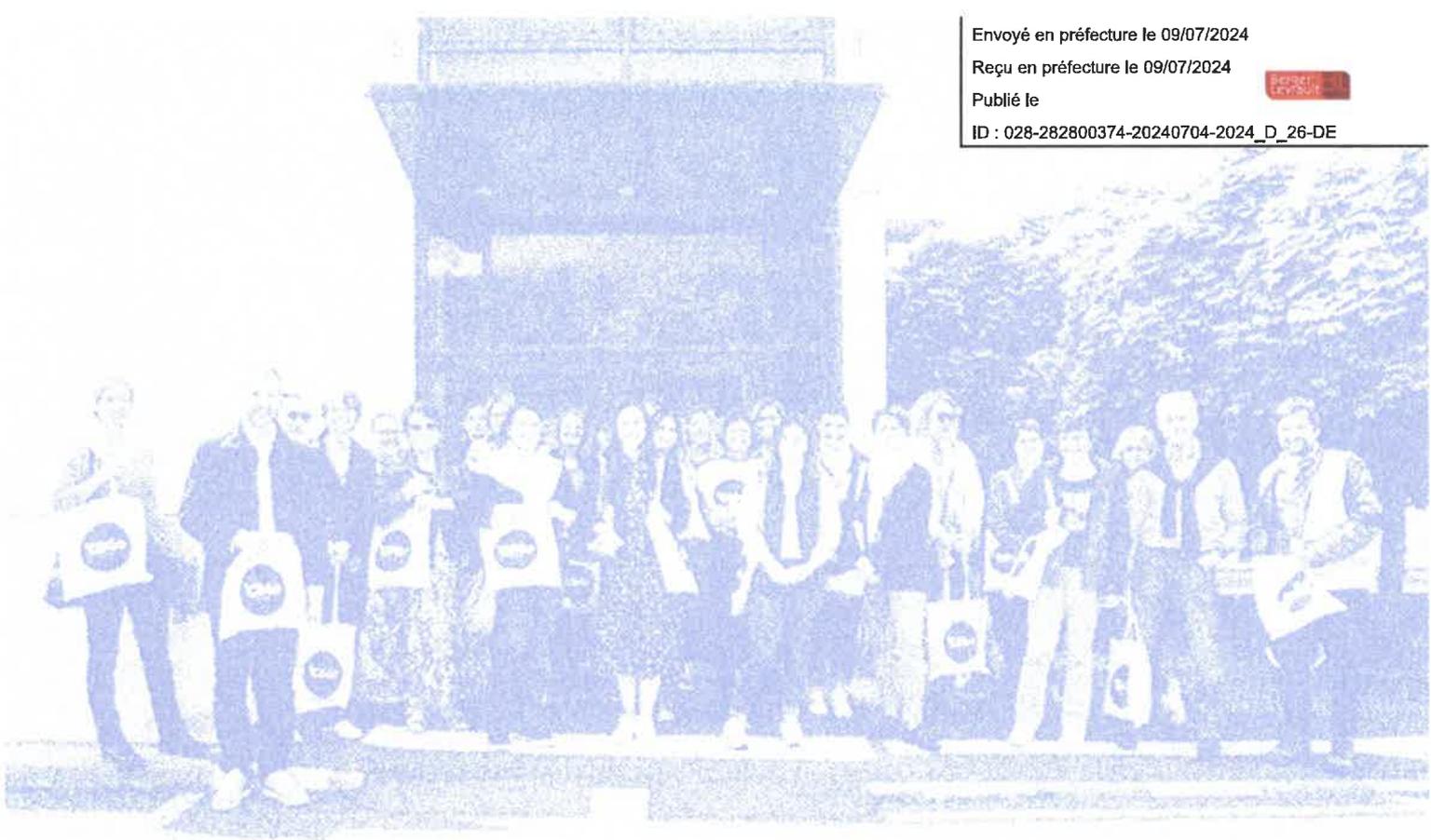
Envoyé en préfecture le 09/07/2024

Reçu en préfecture le 09/07/2024

Publié le

ID : 028-282800374-20240704-2024_D_26-DE





Tiers de confiance dans la gestion des ressources humaines, le CDG28 accompagne les collectivités et les établissements publics euréliens dans la réussite de leurs projets.

